

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13.50; Six mois, 26.00; Un an, 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois, 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRATIONS: Annonces: la ligne, 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 11 JUILLET

L'AMNISTIE

La séance d'hier a été intéressante pour ceux qui aiment à observer les phénomènes de division, qui surgissent entre l'extrême-gauche et le Gouvernement, sur certaines questions qui avaient autrefois l'heureux privilège de confondre toutes les fractions avancées du parti républicain.

Ce phénomène a surgi à propos de la demande d'amnistie déposée par M. Barodet, en faveur de Louise Michel et de ses complices, condamnés, il y a quelques jours, par la Cour d'assises de la Seine.

La proposition Barodet a été énergiquement soutenue par M. Clovis Hugues, député de Marseille, et non moins énergiquement combattue par M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur.

Le cabinet repousse l'amnistie parce qu'il ne s'agit pas d'hommes politiques qui ont été égarés et se sont soulevés contre la société, mais de crimes et de délits particuliers.

La thèse est hardie, et plus maladroite que hardie.

L'extrême gauche aurait pu répondre à M. Waldeck-Rousseau, qu'il avait, en 1879, voté l'amnistie des condamnés de la Commune, et compris dans cette amnistie les condamnés de droits communs, sous prétexte que les crimes de ces condamnés étaient connexes à un crime politique.

Ce qu'il a fait, il y a quatre ans, pour les condamnés de la Commune, pourquoi le refuser aujourd'hui à Louise Michel et à ses complices?

Pourquoi s'indigner ainsi un éclatant démenti?

M. Waldeck-Rousseau a donc considéré en 1879, et considère encore comme des émeutiers politiques, les misérables qui incendièrent Paris, rasèrent l'hôtel de M. Thiers, assassinèrent les otages, et tentèrent de vider les caves de la Banque de France!

Plusieurs insurgés furent frappés à des peines de droit commun: la mort, les travaux forcés et la réclusion.

Ils ont été amnistiés comme les autres.

On voit dès lors, l'absurdité du raisonnement de M. Waldeck-Rousseau.

Ce n'est pas que nous voulions défendre Louise Michel et ses amis; ce n'est pas que nous voulions soutenir qu'on les devait gracier.

Non; mais enfin, il ne nous déplaît pas de mettre en évidence les divisions de nos adversaires et de montrer à nos lec-

teurs que les gouvernements jacobins et radicaux sont loin d'être ceux qui divisent le moins.

Noter bien que ceux qui ont défendu hier Louise Michel, et ses complices anarchistes, ne sont pas précisément des anarchistes.

Ils appartiennent à l'école de Clémenceau; et si demain ils arrivaient au pouvoir, ils n'auraient pas de pires ennemis que leurs clients d'hier.

Car il y a cela de remarquable chez les révolutionnaires que lorsque l'un de leurs groupes arrive au pouvoir, une coalition se forme immédiatement entre tous les autres pour le renverser.

C'est ainsi que cela se pratiquait déjà en 1793 et que cela se pratique encore aujourd'hui.

Seulement, en 1793, la Révolution comme Saturne, dévorait ses enfants, suivant l'expression de Vergniaud, tandis qu'aujourd'hui elle se borne à prouver leur impuissance pour le bien, leur impossibilité de former un parti de gouvernement compacte.

La séance d'hier a apporté une preuve nouvelle à cette démonstration.

PIERRE SALVAT.

LA MALADIE DU COMTE DE CHAMBORD

Viener-Neustadt, 9 juillet, 9 h. 40 mat. Nait agitée, encore sans sommeil; léger mouvement de fièvre; faiblesse extrême.

Le Télégraphe fait suivre cette dépêche officielle des informations particulières qui suivent: Rien de nouveau depuis cette dépêche; rien d'officiel, tout au moins. On affirme qu'une lettre particulière vient d'arriver chez M. le marquis de Dreux-Brézé donnant des nouvelles plus rassurantes.

Les médecins seraient maintenant d'accord sur ce point: il n'y a ni cancer à l'estomac, ni tumeur purulente; peut-être y a-t-il un abcès à l'intérieur et c'est alors un abcès qui est le véritable auteur des vomissements mélangés de matières purulentes qui se sont produits.

Viener-Neustadt, 9 juillet, 9 h. 40 soir. Le bulletin des docteurs Drasche et Meyer constate que la fin de la nuit dernière a été moins bonne. Les symptômes de dyspepsie sont partiellement reparus. L'état général est moins favorable. Les forces ont un peu diminué depuis hier.

Frohndorf, 10 juillet, 2 h. 20 mat. Ce matin, l'état général du comte de Chambord était moins favorable et les forces diminuées sur hier.

Dans l'après-midi, les vomissements cessèrent; le prince put prendre et conserver un peu de bouillon et de la gelée de viande.

La faiblesse est cependant toujours extrême. L'état moral est toujours le même. M. le comte de Chambord se rend compte de la gravité de sa situation, il continue à montrer un grand courage et une grande résignation.

L'entourage qui était très affecté dans la matinée parait moins inquiet.

M. le comte de Chambord recevra M. le général Charrette sitôt que son état le permettra.

Nouvelles de la journée

Le Gaulois publie sur l'état de Monsieur le comte de Chambord, deux bulletins qui font redouter une issue fatale.

Viener, 9 juillet, 6 h. soir. Après l'accalmie de ce matin, les vomissements sont revenus; il en est résulté une

grande faiblesse; mais, dans l'après-midi, les symptômes inquiétants se sont légèrement amendés et les médecins ont voulu profiter de cette rémission pour faire prendre quelques cuillerées de gelée de viande à Monsieur le comte de Chambord; mais, Monseigneur, qui a conscience de son état, a dit: «C'est inutile; je sens que tout est fini!» Monseigneur est dans un état complet d'épuisement.

Viener, 9 juillet, 10 h. 40. J'ai la douleur de vous annoncer que mes tristes présentiments sont en voie de réalisation.

L'amélioration que la joie de la visite des princes d'Orléans avait apportée dans l'état de Monsieur le comte de Chambord, et qui avait fait renaître l'espérance dans les cœurs, disparaît d'heure en heure.

Un signal très effrayant a recrudescence dans la maladie de Monseigneur.

Les vomissements n'ont pas cessé, pendant toute la matinée, accompagnés des agitations les plus pénibles. La morphine elle-même a été impuissante à donner un peu de repos à l'auguste malade.

Cette après-midi, les vomissements se sont arrêtés. Monseigneur est étendu sans force sur son lit, et son entourage ne peut plus retenir ses larmes. Cependant, Monseigneur garde toute sa lucidité et son sang froid; il est vraiment admirable de sérénité d'âme.

Quand je serai mort, a-t-il dit, priez pour moi, priez pour la France, envers laquelle la Providence n'a pas daigné permettre que j'accomplisse tout mon devoir!

Madame, qui puise dans son dévouement une force surhumaine pour rester au chevet de Monsieur le comte de Chambord, et tout l'entourage sont à genoux et prient.

Comme je vous l'ai déjà télégraphié, on craint de plus en plus que Monseigneur ne soit emporté brusquement par une hémorragie survenant à la suite d'un effort.

Paris, 10 juillet, 5 h. 54 matin. Les dépêches des journaux du matin sont pessimistes. Le comte de Chambord aurait dit aux médecins qu'il se sentait perdu.

Les princes d'Orléans sont arrivés à Pesth; ils ont rendu visite au duc de Coligny.

CHEZ M. PAUL DE CASSAGNAC

Le Gaulois a envoyé chez M. Paul de Cassagnac un de ses rédacteurs, qui en avec le député du Gers un entretien dont nous extrayons les passages suivants:

Le Journal l'Événement vous accuse de vous tourner en ce moment vers le parti orléaniste. Le croyez-vous réellement sincère?

Nullement. Car les faits sur lesquels il s'appuie ne signifient rien du tout. Il m'accuse d'avoir dit avec M. le duc d'Anjou: «Oui, certes, et je m'en cache si peu que, tandis qu'il m'aurait été facile, si je l'avais voulu, de diriger seul à seul avec M. le duc d'Anjou, j'ai préféré prendre part à un repas auquel assistaient près de vingt-cinq personnes.

Un mot vous fera comprendre d'ailleurs quelle a été mon attitude en cette occasion. En saluant le prince, je lui ai dit: «Monseigneur, je ne serai jamais un rallié, mais peut-être serai-je un jour un allié.» A quoi le prince a répondu en me serrant la main: «Cette poignée de main est celle du soldat.»

On se prévaut également de mes récents articles. Que voulez-vous? Je suis Français avant d'être impérialiste. Je suis de toutes les forces de mon âme que ce soit un Bonaparte qui vienne sauver la France de l'anarchie et de l'abaissement où elle se trouve.

Mais s'il ne veut ou ne peut pas le faire, je serai heureux de voir un autre parti accomplir cette grande tâche.

Mais quant à moi, jamais! Il y a là une question de dignité, puis une question de famille. Voyez vous quel'un va lui plus tard jeter à la face de mes deux fils la trahison politique de leur père?

Il y a aussi une question de sentiments. J'aime l'Empire parce que je suis autoritaire, que

l'Empire est autoritaire, et qu'il faut à la France un gouvernement autoritaire.

Vous connaissez maintenant mes opinions politiques; elles ne changent jamais.

Que pensez-vous que doit produire la mort de Monsieur le comte de Chambord, si cette mort avait lieu?

A mon sens, la République serait et déjà en grand danger; et les républicains le savent bien.

Il m'est arrivé récemment à la Chambre de réunir autour de moi une vingtaine de mes collègues de la gauche: «Je vous parle, leur ai-je dit, des élections d'ici quelques jours. Vous n'avez pas peur? — Car c'est là ce qu'on appelle la majorité du pays; — il y en aura plus de 3 millions et demi qui sont prêts à vous abandonner pour le premier gouvernement venu, le premier qui nous donnera la confiance, qui rétablira le crédit; le premier enfin qui nous sortira de peine.» Ils ont dû avouer que j'avais raison.

C'est qu'en effet, dans les départements, plus des trois quarts des électeurs votent pour la République parce qu'il n'y a rien à mettre à sa place pour le moment.

Monsieur le comte de Chambord une fois mort, deux partis formidables menacent la République, qui, comme toutes les choses mal assises sur leur base, tombera au premier effort sérieux de l'un ou de l'autre.

Mais alors, quelle sera la situation respective de ces deux partis?

Elle est bien simple. Celui des deux dont le chef s'ira le premier sera le vainqueur.

L'ÉLECTION DE PASSY

Dans cette élection de Passy, ce n'est pas l'Extrême-Gauche qui a été battue, mais l'Opportuniste. Le résultat est la répétition de ce que nous voyons se produire depuis quelques mois; lorsque le candidat conservateur ne l'emporte pas, c'est le candidat des intransigeants qui est élu. Les opportunistes sont régulièrement battus.

C'est ce mouvement psychologique qui se produit sur le terrain électoral qu'il convient d'étudier.

L'opportuniste a manqué à toutes ses promesses. Il a été un gouvernement tracassier, ridicule, désorganisateur et il n'a réformé aucun abus. Il a envisagé toutes les questions au point de vue des places à prendre et des bénéfices à en retirer.

La République française écrit aujourd'hui en tête de son article leader: «On ne saurait contester qu'il s'est opéré une division au sein du parti républicain dans la Chambre, dans la presse, dans le pays peut-être aussi. Sans être fort ancienne, elle ne date pas d'aujourd'hui, mais c'est depuis peu qu'elle a pris un caractère bien net.

La division aujourd'hui, est nettement accentuée.

Les opportunistes prétendent qu'ils ont voulu constituer un parti de gouvernement que ce motif les a séparés des radicaux. C'est là où ils se trompent. Ils n'ont jamais songé à établir autre chose qu'un gouvernement de parti dont l'objectif devait être le sac du budget.

Quand on veut constituer un parti de gouvernement, ce qui n'est pas la même chose qu'un gouvernement de parti, on n'attaque pas les minorités dans leurs croyances, dans leur liberté individuelle. On les respecte et on tâche de les ramener à soi, ou tout au moins de ne pas les en éloigner.

La République française, en parlant des intransigeants, dit que: «ce qui distingue cette fraction du parti républicain, c'est une complète impuissance législative et politique, une absence absolue d'esprit pratique.»

C'est précisément à l'opportuniste que cette critique doit s'adresser. Il manque

absolument d'esprit pratique dans les procédés de gouvernement, il n'en trouve que dans les tripotages financiers lorsqu'il s'agit de faire miroiter des budgets en équilibre devant les yeux des imbéciles.

ENCORE LES CÉLIBATAIRES

Il y a quelque temps, je n'étais plus trop qu'il eût l'idée de proposer un impôt sur les célibataires. La presse s'en occupa, et, si je ne me trompe, la proposition eut un réel succès dans les quelques journaux rédigés par la plus belle moitié du genre humain.

On s'adressa même aux Chambres, par voie de pétition, et, dans des termes d'une éloquence convaincue, les législateurs furent priés instamment de considérer les dangers du célibat, la situation délicate de jeunes filles, de femmes ou de veuves qui, ne demeurant pas mieux que de convoler, en premières ou en secondes noces, attendent en vain, sous l'orme, qu'un galant se présente, pour leur motif, les forces vives perdues pour la France, par suite de l'indifférence incorrigible des célibataires, enfin une foule d'inconvénients, énumérés depuis le premier jusqu'au dernier, et qui, hélas! ne touchent personne dans le Parlement.

Les vierges par nécessité et les veuves très-consolables en furent pour leurs frais; les Chambres passèrent à l'ordre du jour, et les célibataires triomphèrent modestement, sans se douter peut-être du danger grave auquel ils venaient d'échapper. Et bien! les voilà de nouveau menacés. C'est un député, M. Roquet, qui se met en train de leur taller des croupières. Il ne s'agit plus précisément d'un impôt pécuniaire; le député de l'Allier a sans doute reconnu, comme tout le monde, que les bases en seraient assez difficiles à établir. Car il y a des célibataires et des célibataires, comme fagots et fagots; les uns riches, et qui ont passé à côté du mariage, pour une raison ou pour une autre; les autres pauvres ou tout au moins besogneux et qui ont toute raison de ne pas se mettre sur les bras les embarras d'un ménage.

La servitude imposée aux célibataires, d'après le programme de M. Roquet, serait d'une toute autre nature, mais tout aussi abusive, arbitraire, et moins dans certaines de ses parties. Elle consisterait en ceci — qui n'est que juste — que les réservistes célibataires devraient former le premier ban de la réserve, ban qui serait appelé le premier, en temps de guerre, et soumis, en temps de paix, à un supplément d'exercices et de manœuvres; ensuite que ce premier ban serait maintenu, un temps double, sur les listes de service, c'est-à-dire douze ans au lieu de six. Il y a certainement du bon dans la proposition de M. Roquet, bien qu'elle porte une certaine atteinte à la liberté, en poussant à l'obligation du mariage. Son espoir est que la situation de la France, en tant que chiffre de population, y gagnerait et que les célibataires, accablés dans une impasse, se prononceraient bientôt pour le mariage.

En est-il bien sûr? Est-il bien sûr même qu'une pareille mesure édicterait relèverait, dans un temps donné, le chiffre de la population? C'est douteux. Ce n'est pas précisément par crainte de la vie de famille que l'on se marie moins aujourd'hui; l'appréhension a une tout autre cause: c'est parce qu'on réfléchit et qu'on se demande comment la famille survivra, on pourra subvenir aux charges nombreuses qu'elle entraîne et qui, chaque jour, se font plus lourdes et plus dures. On ne peut pas em-

pêcher des hommes de penser à cela. Dans certaines conditions, la vie est un problème, même pour les célibataires, surtout dans les villes. Les objets de première nécessité ont atteint des prix tellement exorbitants que, pour un grand nombre, la vie est un calcul de tous les jours, et qu'il leur faut une grande dose de pondération, pour équilibrer leur maigre budget.

Le problème est là et non ailleurs. C'est dans une diminution du prix des objets nécessaires à la vie qu'on en trouvera la solution. Mais on n'a pas l'air d'en prendre le chemin. Plus ça va, plus tout augmente, et la pièce de cent sous d'aujourd'hui ne vaut guère plus que la pièce de quarante sous d'il y a trente ans. Ce qui prouve qu'il y a trente ans on pouvait songer à se marier sans craindre la misère, quand on gagnait cent sous, on a bien du mal à vivre seul. Il n'y a pas de derrière qui ne soit payé un prix fort par le consommateur, d'abord parce que les impôts sont écrasants, ensuite parce qu'une foule d'intermédiaires s'enrichissent à même l'argent du pauvre monde. Si l'on savait ce que coûte en bloc le poisson qui sort du bateau de pêche, on serait réellement effrayé de la valeur qu'il prend, rien que dans son trajet du port de pêche aux halles centrales de Paris.

C'est là qu'est le nœud de la question, et c'est là qu'il faut chercher le remède. Faites des lois de coercition contre les célibataires, infligez-leur des servitudes militaires ou autres, tant que vous pourrez, ce sera comme si vous châtiez. Ce n'est pas une petite chose que de fonder une famille, et il est nécessaire, avant tout, de ne pas oublier la double dette sacrée que l'on contracte envers les enfants à venir, et qui consiste à les nourrir et à les élever, c'est-à-dire à les instruire. Pent-on, sagement, en vouloir à des gens qui disent: Non, je ne veux pas me marier, parce que, quel que soient mon zèle et mon courage, je prévois l'alternative de donner le jour à de petits malheureux. C'est brutal, mais c'est réel. Les pays où l'on se marie beaucoup et où l'on a beaucoup d'enfants sont les pays où la vie nécessaire, la vie de chaque jour n'a pas atteint les formidables proportions qu'elle atteint en France, surtout dans les villes, et qui, de jour en jour s'accroissent d'une façon que l'on a raison de dire inquiétante.

Aussi, ce n'est pas par aversion du mariage qu'on ne se marie pas ou qu'on se marie peu, mais, qu'on me passe l'expression, c'est par appréhension de rester au-dessous de ses affaires et de voir la misère s'installer au logis conjugal. Donc, il faut chercher un autre palliatif que ces mesures en quelque sorte draconiennes, qui ne riment à rien et ne servent à rien. Les maris ne feront pas défaut, en France, le jour où, soit un homme, soit une assemblée aura résolu le problème de la vie à bon marché, et supprimé, par un procédé quelconque, tous les intermédiaires qui s'enrichissent en soustrayant le plus clair du salaire des pauvres gens, et le jour où la population ne sera pas littéralement étreinte sous les impôts et où la majeure partie de son revenu quotidien ne rentrera pas dans les caisses du fisc. Or, comme nous n'en sommes pas encore là, au contraire, je ne crois pas très justes les mesures proposées par M. Léon Roquet, pour sévir à l'égard de citoyens dont la plupart ne demanderont pas mieux que de se marier... quand ils en auront le moyen. N'en déplaise aux filles dolentes et aux veuves que le denier fatigé, dans l'état actuel des choses, cela mérite réflexion.

JEAN DE NIVELLE.

FEUILLETON DU 11 JUILLET 1883 — 57 —

LE CRIME DES AIRELLES

PAR SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX AGENTS

XIV Le départ

— suite —

— De la façon la plus naturelle; j'ai reçu ce matin un mot de votre pupille m'informant de cet événement; pour moi, qui à l'instigation de l'ère entre les lignes, j'ai cru deviner que Mlle de Cerneuse avait été fort affectée de cet événement.

— En effet, fit M. des Airelles, on ne saurait pas un individu dont on a tout à redouter.

Le vieil agent en fit un sourire. — Je ne partage pas votre manière de voir au sujet de cet événement, dit-il. Cette brusque et sévère exécution, j'en mettrais la main au feu, n'est qu'une comédie concertée entre les deux Anglais. Sir Arthur aura fait en moi un ennemi; c'est dans le but de s'en assurer qu'il aura donné à son complice la mission de me flatter. Il est plus que probable que je retrouverai ce drôle ici en Amérique; mais je suis sûr, mes gardes, il aura à faire à forte partie; sa poursuite, loin de paralyser mon action, la facilitera. Toby sera pour moi un fil conducteur vers la vérité; rassurez-vous Mlle de Cerneuse et dites lui que l'incident qui la préoccupe n'est qu'un présage de succès.

Une forte conviction opère immédiatement une action persuasive; c'est ce qui arriva au marquis.

Oui, je partage vos espérances, dit-il; une seule chose m'inquiète maintenant, c'est que j'ai peur de laisser voir à ce misérable étranger l'horreur qu'il m'inspire.

Il est indispensable, monseigneur le marquis, que vous dominiez votre juste indignation; le coupable nous échapperait si je doutais de nos préventions.

— Je saurai vaincre ma répulsion, promit-il; je suivrai votre consigne à la lettre. — Il y a une éventualité que nous n'avons pas prévue, continua l'agent, et dont je dois vous entretenir. La session des assises doit s'ouvrir dans six semaines, il est possible que je ne sois pas de retour à cette époque.

— Dans ce cas, le malheureux Léon Gervais est perdu! Il sera condamné. — A moins que vous n'obteniez un répit d'une prochaine session; si je suis encore

absent; il faudra le demander au juge Duranger, vous lui conferez alors, pour le décider, le but du voyage que j'entreprends.

— Je tâcherai de le convaincre; mais j'espère que votre absence ne se prolongera pas au-delà du moment critique.

— Je ferais en sorte, monsieur le marquis.

— Si ma présence n'est plus nécessaire à Paris, ajouta M. des Airelles, je partirai ce soir.

Rien ne vous retient; au revoir, monseigneur le marquis.

— Bonne chance! monsieur Follefeuille! — Deux jours plus tard, un fiacre avec galerie stationnait dans la soirée devant la porte du cottage.

Le moment psychologique était arrivé; Follefeuille et sa fidèle gouvernante se faisaient leurs adieux, entremêlés de sages recommandations: le policier parlait fleurs, oiseaux; Brigitte répondait gilet de fillette.

Dans le fiacre, Jousseuil, qui par discrétion, avait voulu laisser à son chef la liberté du dernier moment, attendait.

Le fax commissionnaire, de son poste, avait surpris ces préparatifs de départ; il avait reconnu son ancien compagnon de pèche.

— C'était un moine, dit-il, en hâtant un fiacre; je ne dis pas de faire une nouvelle toilette avant de me rendre à la gare; il paraît que c'est pour ce

Enfin! porté du cottage s'ouvrit; le vieil agent parut; une dernière fois il embrassa Brigitte, puis il monta en voiture en criant au cocher: — Gare Saint-Lazare!

Juste à ce moment, il avait dominé son émotion; mais elle déborda aussitôt que la porte fut fermée.

— Je deviens décidément vieux, murmura-t-il.

pauvre Jousseuil, dit-il; je ne te cacherais pas que je suis fort affecté d'abandonner ma chère retraite; elle est si confortable, si commode, si mes goûts modestes.

— Nous ne tarderons pas à revenir, cher maître; cette dernière affaire si épineuse, si embrouillée, sera le couronnement de votre carrière; elle se terminera par un acte éloquent de triomphe!

— Ainsi soit-il, Jousseuil.

Au moment où on arriva à la gare, l'ancien agent interpella son auxiliaire.

— J'ai une dernière recommandation à te faire, celle d'ouvrir les yeux jour et nuit; je sens que nous aurons derrière nous le complice de sir Arthur, son groom.

— Soyez tranquille, monsieur Follefeuille, sur mille, je reconnaitrai à première vue la tête du drôle.

— Hé! hé! il pourrait s'être fait une tête méconnaissable.

Jousseuil dans un coupé; le pasteur anglican avait pris modestement un compartiment de secondes.

TROISIÈME PARTIE

LE TRIOMPHE DE FOLLEFEUILLE

Le Clergyman

Les deux agents étaient montés sur un de ces grands steamers qui font le service entre le Havre et New York. Plus de cinq cents passagers se pressaient dans les flancs de l'énorme navire.

En gens qui se respectent, Follefeuille et Jousseuil s'étaient fait donner deux cabines de première classe, voisines l'une de l'autre; elles n'étaient pas grandes, mais cependant confortablement aménagées.

— Nous ne serons pas trop mal sur ces étroites couchettes; cela me rappelle moi lit de camp, alors que j'étais sous-officier au 7^e dragons, remarqua Jousseuil.

— Tu es bien heureux d'avoir fait l'apprentissage de la vie militaire, répondit son compagnon en poussant un profond soupir.

Il songeait, le sybarite, à l'excellent sommier élastique de son lit de cottage.

— J'ai bien peur, ajouta-t-il, qu'il ne me faille quelques jours pour m'accoutumer à ces cadres aériens.

— Je suppose que nous y serons mollement bercés, insinua l'ex-sous-officier; le balancement favorise le sommeil.

— Tout en causant ainsi, les apprentis navigateurs mettaient leurs effets en ordre. Pendant ce temps, le vapeur fendait majestueusement la mer; le ciel était superbe, le roulis fort supportable, et le tangage presque nul, car un léger vent d'Est poussa le navire en le prenant par l'arrière.

(A suivre.)